

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6871**

### Intitulé

BEP : Brevet d'études professionnelles Études du bâtiment

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités du titulaire de ce diplôme sont rattachées aux phases chronologiques de l'acte de construire (élaboration d'un projet, préparation des travaux, réalisation des travaux). Il intervient dans le cadre de programmes publics ou privés de constructions neuves telles que les maisons individuelles de tous types, les immeubles de conception courante à usage d'habitation, de commerce, de services, etc... Tantôt sur site, tantôt en bureau, il participe au relevé d'ouvrage, à l'élaboration du dossier de construction, à l'estimation des ouvrages, à la planification des travaux et au suivi du chantier jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

cabinet d'économiste de la construction, cabinet d'architecte, entreprise de bâtiment ou de travaux publics, services techniques des collectivités territoriales

aide-mètreur

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

F1107 : Mesures topographiques

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

- Etude d'un projet de construction - Finalisation du dossier de préparation et de suivi de travaux
- Français, histoire-géographie, langue vivante
- Mathématiques - Sciences physiques
- Education physique et sportive

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité. Il est composé d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

articles D 337-26 à D 337-50 du Code de l'Éducation

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 29 juillet 2009 portant création de la spécialité "études du bâtiment" de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance 1ère session en 2011

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

**Autres sources d'information :**

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**